



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE  
DU BURUNDI**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**

**1. Objet du marché**

La Banque de la République du Burundi, à travers son site web [www.brb.bi](http://www.brb.bi) et le quotidien « *Le RENOUVEAU* », lance un Avis d'Appel d'Offres National pour la fourniture et l'installation d'un serveur.

Les spécifications techniques et le modèle de bordereau des prix sont respectivement détaillés dans les Parties II et III du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) dont ils font partie intégrante.

**2. Allotissement**

Le marché est présenté en lot unique.

**3. Financement**

Le marché est financé sur les fonds propres de la Banque de la République du Burundi.

**4. Conditions de participation**

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales disposant des capacités juridiques, techniques et financières requises pour l'exécution du présent marché.

Ne peut participer à cet appel d'offres toute personne physique ou morale frappée par l'un ou l'autre des critères d'inéligibilité aux marchés de la BRB énumérés à l'article huit (8) du Règlement de Passation des Marchés de la Banque de la République du Burundi, disponible sur le site [www.brb.bi](http://www.brb.bi).

**5. Contenu du Dossier d'Appel d'Offres (DAO)**

Le Dossier d'Appel d'Offres est constitué par les documents suivants :

- le présent Avis d'Appel d'Offres ;
- les spécifications techniques ;
- le bordereau des prix.

**6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès du Service Logistique et Patrimoine de la BRB, 2<sup>ème</sup> étage, bureau n°2.39, Tél. (+257) 22 22 03 45, et obtenu sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant de **cent mille francs burundais (BIF 100 000)**. Ce montant non remboursable est à verser sur le compte n° 9829/000 intitulé « Récupérations diverses » ouvert au nom de la Banque de la République du Burundi dans ses livres.

*[Signature]*

## **7. Contenu des offres**

L'offre technique devra contenir les documents suivants :

- L'adresse précise et exacte du soumissionnaire (adresse, numéro de téléphone, etc.) ;
- Une copie du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;
- Une attestation de non-redevabilité encore valide, délivrée par l'Office Burundais des Recettes (OBR);
- Le certificat d'enregistrement à la TVA ;
- Le numéro d'identification fiscale (NIF);
- Trois (3) références techniques des marchés similaires exécutés avec preuves à l'appui;
- L'attestation d'origine des équipements ;
- La garantie bancaire de soumission ;
- Un prospectus détaillé.

L'offre financière devra contenir les documents suivants :

- Les bordereaux des prix Taxe sur la valeur Ajoutée Comprise (TVAC) ;
- L'attestation de capacité financière de cent millions de franc burundais **(BIF 100 000 000)** délivrée par une Banque agréée.

L'absence de l'un des documents énumérés ci-dessus constitue une cause de rejet d'office de l'offre.

Lorsqu'un même prix est indiqué en chiffres et en lettres et qu'il existe une différence entre ces deux modes d'expression, le prix indiqué en toutes lettres fait foi.

## **8. Présentation des offres**

Les offres rédigées en français et accompagnées des différents documents exigés (voir point 7) seront présentées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies. Elles seront présentées dans deux (2) enveloppes fermées et séparées, l'une comportant la mention « **OFFRE TECHNIQUE** », et l'autre comportant la mention « **OFFRE FINANCIERE** ».

Les deux (2) enveloppes seront glissées dans une enveloppe extérieure sous pli fermé portant la mention « **Offre pour la fourniture et l'installation d'un serveur à la Banque de la République du Burundi** »

L'enveloppe extérieure contenant les offres technique et financière sera envoyée à l'adresse ci-après :

**Monsieur le Gouverneur de la Banque de la République du Burundi**  
**1, Avenue du Gouvernement**  
**B.P. 705 Bujumbura**  
**Tél. (+257) 22 20 40 00/Fax. (+257) 22 22 3128**  
**E-mail : [brb@brb.bi](mailto:brb@brb.bi)**

Outre cette adresse, l'enveloppe extérieure portera les inscriptions: « **A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des offres** ».

L'enveloppe extérieure ne doit comporter aucun signe distinctif du soumissionnaire.

Toute enveloppe ouverte ou ne respectant pas la formalisation ci-dessus mentionnée ne pourra pas être acceptée.



## **9. Garantie de soumission**

L'offre est accompagnée d'une garantie bancaire de soumission délivrée par une banque agréée, d'un montant égal à cinq (5) millions de francs burundais (**BIF 5.000.000**). La garantie de soumission sera restituée au soumissionnaire non gagnant après notification du marché. Elle ne sera pas restituée au soumissionnaire retenu qui se désistera. Le soumissionnaire gagnant devra aussi s'engager à une garantie de bonne exécution équivalant à cinq pourcent (5%) du montant total du marché.

## **10. Dépôt et ouverture des offres**

Les offres **doivent** parvenir au Secrétariat de Direction de la Banque (**5<sup>ème</sup> étage**) au plus tard le **07/10/2020** à dix heures (**10h00'**). Passé ce délai, aucune offre ne sera reçue.

L'ouverture des offres aura lieu le même jour à dix heures et trente minutes (**10h30'**) dans la salle des réunions du **4<sup>ème</sup> étage** en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.

## **11. Délai d'engagement**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (**90**) jours calendriers à compter dès la date d'ouverture des offres.

## **12. Evaluation des offres**

La BRB porte à l'attention de chaque soumissionnaire que l'analyse des offres se fera de manière indépendante.

L'analyse des documents administratifs, des offres technique et financière se fera par la BRB qui établira une note globale pour chaque soumissionnaire.

La conformité des documents administratifs, des spécifications techniques et le respect des délais de livraison seront cotés à **soixante-dix pourcent (70 %)**.

**N.B** : Une note minimum de **soixante-cinq pourcent (65%)** est exigée pour passer à l'analyse de l'offre financière.

- Offre financière : **Trente pourcent (30%)**.

La décision finale sera notifiée à chaque adjudicataire concerné par écrit.

## **13. Attribution du marché**

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura fourni une offre techniquement et financièrement plus avantageuse.

## **14. Notification du marché**

La notification de l'attribution du marché pourra être faite par courrier recommandé ou par tout autre moyen de transmission fiable.

\* 

